

CONDITIONS GENERALES DE VENTE FPC Traducteur

1 - OBJET

L'ESTRI s'engage à organiser le programme de formation intitulé Traducteur et prépare à la certification afférente.

2 - OBJECTIFS DE FORMATION

Préparer les apprenants au titre RNCP de Niveau 7 : Traducteur (enregistrement France Compétences n° 37752)

3 - ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

Durée de formation : se reporter au descriptif de formation « Traducteur » disponible sur www.estri.fr

Dates de formation : se reporter au calendrier de formation « Traducteur » disponible sur www.estri.fr

4 - SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la certification, le titre RNCP Traducteur sera remis à l'apprenant qui aura validé l'intégralité des épreuves certificatives de la formation.

Une validation partielle est également possible, sanctionnée par la délivrance d'un certificat de réussite au(x) bloc(s) de compétences validé(s) uniquement.

5 – MODALITES DE SUIVI DE FORMATION

En distanciel.

Pour chaque cours, un relevé de connexion sera établi pour permettre à l'ESTRI de suivre la participation individuelle des apprenants à la formation.

6 - DISPOSITIONS FINANCIERES

Le prix de la formation est indiqué sur notre site Internet, disponible sur www.estri.fr. Ils sont indiqués en euros, nets de taxes. Les tarifs comprennent l'ingénierie pédagogique, l'animation, la logistique, les supports pédagogiques et le passage des épreuves certificatives.

L'inscription à la formation est effective dès retour à l'ESTRI du bulletin d'inscription signé par l'apprenant.

Après le délai de rétractation mentionné à l'article 7 du présent document, l'apprenant s'engage à verser la totalité du coût de la formation. Toute formation commencée par l'apprenant est due en totalité, indépendamment de son assiduité à la formation.

Les sommes facturées ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement à l'OPCO.

En cas de désistement signifié moins de 16 jours avant le début de la formation, l'ESTRI (AFPICL) facturera 120 € de frais administratifs.

Pour connaître les modalités d'inscription, consulter www.estri.fr ou contacter ESTRI formations à l'adresse suivante : estri@univ-catholyon.fr

Dans le cas d'un mode de financement personnel, l'apprenant s'engage à effectuer le règlement par prélèvement bancaire selon l'échéancier communiqué.

Dans le cas d'une prise en charge par un tiers, la facture est adressée directement à ce dernier.

7 - DELAI DE RETRACTATION

A compter de la date de réception, par l'ESTRI, du bulletin d'inscription signé, l'apprenant bénéficie d'un délai de 7 jours pour se rétracter.

Le cas échéant, il en informe l'ESTRI par courriel, à l'adresse suivante : estri@univ-catholyon.fr

Pour rappel, toute formation commencée par l'apprenant est due en totalité.

8 REPORT ET ANNULATION

L'ouverture du programme est conditionnelle à un nombre minimum d'inscrits. La date de démarrage de la formation est susceptible d'être reportée si, suite au désistement de candidats, les effectifs sont insuffisants pour ouvrir.

En cas de report, les apprenants en seront informés par courriel au plus tard 15 jours avant la date de début de formation initialement prévue.